










5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Dufrasne Marie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Ce cours vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser les différentes relations qui constituent l'espace public, entre champ de la connaissance, champ médiatique et champ politique. - décrypter les interdépendances de plus en plus prégnantes entre sciences, médias, économie et politique. - comprendre les dynamiques spécifiques qui régissent ces relations, en faisant appel à plusieurs concepts-clés de la philosophie, la sociologie générale, la sociologie des médias, la sociologie des sciences, l'histoire des sciences, et les sciences de l'information et de la communication. - illustrer ces thématiques à travers des exemples médiatiques. <p>Le cours abordera donc une série de ressources théoriques indispensables à une telle analyse, pour ensuite proposer des exemples d'applications concrets à des phénomènes sociaux, culturels et économiques contemporains.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation comprend 6 volets :</p> <p>Durant les semaines de cours</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La lecture et la présentation de l'exploitation d'un des 12 articles scientifiques (une note commune par petit groupe représentant 20% de la note finale) 2) La lecture de deux textes et la réalisation de slides collaboratifs en séance (une note commune par petit groupe représentant 10% de la note finale) 3) Le visionnement d'une conférence et l'élaboration d'un journal (newspaper) web (une note commune par petit groupe représentant 10% de la note finale) <p>Durant la session</p> <ol style="list-style-type: none"> 4) Un travail écrit individuel d'application de la matière à un cas pour l'examen (30%) 5) La défense orale du travail d'examen et la réponse à deux questions sur la matière en lien avec le travail (20% de la note finale) 6) La discussion du travail d'un pair (10% de la note finale) <p>L'ensemble des consignes sont explicitées en séance et par écrit sur Moodle. L'ensemble des productions devra être soumis au détecteur de plagiat (voir consignes et lien sur Moodle). Tout plagiat sera sévèrement sanctionné comme le prévoit le RGEE.</p> <p>Comme le prévoient les dispositions d'exécution du règlement général des études et des examens pour la Faculté ESPO (article 6 § 2), le défaut injustifié de la remise de tout travail véritable dans les délais impartis peut donner lieu à l'attribution d'une note finale de 0/20 pour l'UE.</p> <p>En cas d'inscription en seconde session, l'évaluation se répartira comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Un travail de revue de presse analytique sur l'espace public (20% de la note finale) 2) Un travail écrit individuel d'application de la matière à un cas pour l'examen (50% de la note finale) 3) La défense orale du travail d'examen et la réponse à des questions sur la matière en lien avec le travail (30% de la note finale) <p>La charge de travail sera bien évidemment adaptée se sorte qu'elle corresponde à celle demandée aux étudiants durant le quadrimestre et pour la première session.</p>

Méthodes d'enseignement	<p>Les exposés de l'enseignant seront faits sur base de slides. Les exposés sont accompagnés d'une mise en lumière des concepts via l'analyse de ressources extérieures (extraits d'émissions radio ou télé, documentaires, photos, vidéos, articles de presse). Ces ressources extérieures, étant totalement intégrées dans le cours, feront intégralement partie de la matière (et sont disponibles sur Moodle).</p> <p>Le dispositif d'enseignement se veut participatif, la présence et l'implication des étudiants est donc souhaitée. Une partie de l'évaluation se déroule d'ailleurs de manière continuée durant les séances de cours : lectures et présentations d'articles scientifiques, réalisations de slides collaboratifs sur base du cours et de ressources textuelles, visionnage de documentaires et analyses, réalisation d'un dossier thématique (sur base de la matière) pour un journal (newspaper) web, participation à un serious game, etc. L'ensemble des consignes détaillées seront explicitées en séance et disponibles sur Moodle. Un planning détaillé des activités est également disponible sur Moodle.</p>
Contenu	<p>1) La notion d'espace public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Habermas et ses critiques - L'approche communicationnelle de l'espace public <p>2) Le rôle des médias dans l'espace public</p> <ul style="list-style-type: none"> - La visibilité et l'interaction - La liberté d'expression et le débat - Internet comme espace public ? - Les fake news, la post-vérité - Le big data, les algorithmes de recommandation, les bulles de filtres <p>3) L'espace public et la connaissance scientifique</p> <ul style="list-style-type: none"> - La société de la (mé)connaissance - La communication de la science au sein de l'espace public - La responsabilité des intellectuels dans l'espace public - Les experts dans l'espace public
Bibliographie	<p>Parmi les diverses références qui seront précisées au cours des séances, citons :</p> <p>Berthelot, J.-M., Collinet, C., Martin, O. (2005). Savoirs et savants. Les études sur la science en France, PUF, Paris, coll. « science, histoire et société ».</p> <p>Bourdieu, P. (1996). « Champ politique, champ des sciences sociales, champ journalistique », Cahiers de Recherche, n°15, GRS, Lyon.</p> <p>Brunet, S., Bergmans, A., Bertrand, A., Biren, P. (2002). L'expertise en questions. Domestiquer l'incertitude dans la société du risque, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2002.</p> <p>du Roy, A. (2003). « Les liaisons dangereuses du journalisme et de la politique », Hermès, n°35, Paris, CNRS, 131-136.</p> <p>Gingras, Y. (2013). Sociologie des sciences, PUF, Paris, coll. « Que sais-je? ».</p> <p>Habermas, J. (1978). L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Payot, Paris.</p> <p>Habermas, J. (1992). « L'espace public », 30 ans après, Quaderni, n°18, Automne 1992, 161-191.</p> <p>Lemieux, C. (2007). « À quoi sert l'analyse des controverses ? », Mil neuf cent, 2007/1, n°25, 191-212.</p> <p>Lits, M. (2014). « L'espace public : concept fondateur de la communication ». Hermès, 3(70), 77-81.</p> <p>Miège, B. (2010). L'espace public contemporain: Approche info-communicationnelle, PUG, Saint-Martin-d'Hères.</p> <p>Negt, O. (2007) L'espace public oppositionnel, Payot, Paris, Collection Critique de la politique.</p> <p>Pailliant, I. (1995). L'espace public et l'emprise de la communication, Grenoble, ELLUG.</p> <p>Pailliant, I. (dir.) (2005). La publicisation de la science: Exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser, PUG (Presses Universitaires de Grenoble), Coll. « Communication, médias et sociétés ».</p> <p>Rasse, P. (2001). « La médiation scientifique et technique entre vulgarisation et espace public », Quaderni, n°46, Hiver 2001-2002, p.73-93.</p> <p>Thompson, J. B., Pasquier, D., Relieu, M. (2000). « Transformation de la visibilité », Réseaux, vol. 18, n°100, pp. 187-213.</p> <p>Watine, T. (1999). « Bourdieu et les médias: des lois du champ et de l'habitus comme présomptions du conservatisme des journalistes », Les Cahiers du journalisme, n°6, octobre 1999.</p>
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences humaines et sociales	HUSO1BA	5		
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCA1BA	5		
Mineure en sociologie et anthropologie	MINSOCA	5		
Bachelier en information et communication	COMB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	COAB1BA	5	BPOLS1114	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	COTB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	SOAB1BA	5	BPOLS1114	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	SOTB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5	BPOLS1114	